

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 35 (1971)
Heft: 137-138

Artikel: Traits francoprovençaux dans les parlers comtois d'oïl
Autor: Dondaine, Colette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399488>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TRAITS FRANCOPROVENÇAUX DANS LES PARLERS COMTOIS D'OÏL*

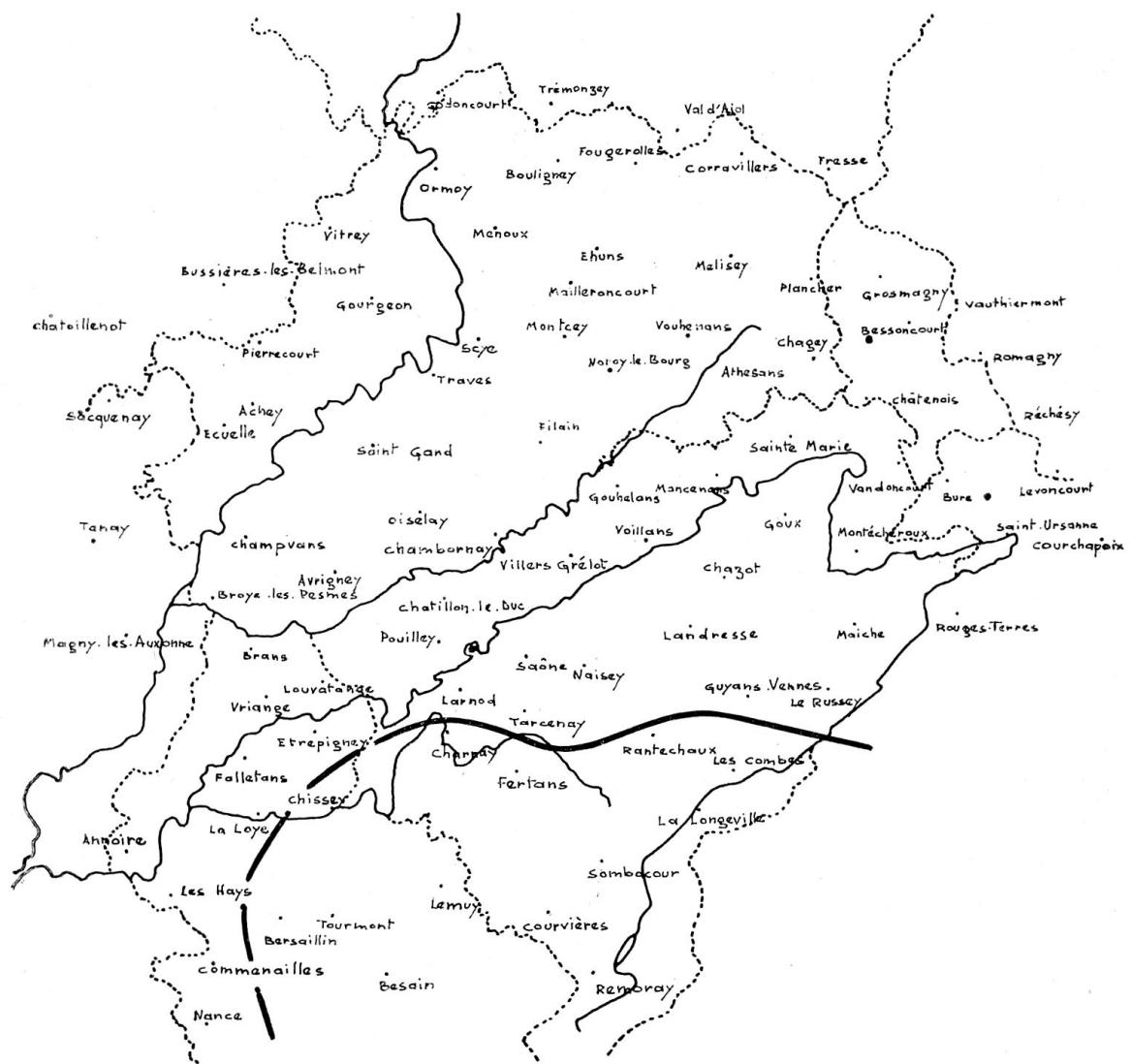
Pour distinguer le francoprovençal du français, on a maintenant recours à ce principe d'opposition : « Le français ne connaît que des formes oxytoniques ; le francoprovençal possède des paroxytons. » La phrase est de M. Tuaillet, qui intitule son article « Principes pour distinguer français et francoprovençal », dans la *Revue de linguistique romane*, t. XXXI, juillet-décembre 1967.

Au moyen de ce critère, il est facile de déterminer les villages francoprovençaux du sud de notre domaine. J'ai isolé sur la carte par un trait plus appuyé les villages où on entend l'atone finale ; autrement dit, j'ai représenté l'isophone du paroxytonisme francoprovençal. On dit par ex. à Charnay *lo fêt_o*, « la fête » ; *no kōtn̩jzo*, « une bavarde » ; à Besain *Tsāp̩ay̩j̩la*, « Champagnole », *la Tsādl̩j̩za*, « la Chandeleur », etc. Aujourd'hui, nous ne parlerons pas des traits francoprovençaux qu'on ne trouve actuellement qu'au sud de cette limite. Nous laisserons donc de côté :

- 1) *ts*, *dz* < κ, γ + α, par ex. *tsā*, « char » ; *tsvō*, « cheval » à Tourmont ;
- 2) *ō* < υ + nasale dans « un » (numéral), « un » (article), « chacun », « quelqu'un », « ne... personne », NE UNU, *nō* en patois ;
- 3) la chute de ο dans le suffixe -ITU, -ITTA par suite d'un déplacement d'accent, par ex. dans *vyylta*, *vyylto*, « violette » ; *m̩lt̩e*, « miettes » ;
- 4) le traitement de α final précédé ou non de palatale ; le traitement de la finale latine -AS, ainsi à Charnay *ēp̩j̩l_o*, « épaule » ; *grēdz*, « grange » ; *lē bēt̩e ruj*, « les bêtes rouges ». Le traitement de la finale -ATA ne retiendra notre attention qu'à Courchapoix.

Nous nous bornerons d'autre part à une étude phonétique, négligeant formes grammaticales et vocabulaire.

* Communication présentée au VI^e Congrès de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montpellier, en août 1970.



Carte réduite de l'*Atlas de la Franche-Comté*, avec les noms des 90 points d'enquête. On reconnaît les 3 départements de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura ; le Territoire de Belfort ; le Jura bernois. On voit la Saône et l'Ognon, le Doubs et la Loue. Sont indiqués les points de Besançon, de Belfort, de Porrentruy ; Vesoul se trouve à l'est de Montcey ; Lons-le-Saunier au sud-ouest de Commenailles.

I. — D'abord, un certain nombre de traits francoprovençaux occupent en Franche-Comté une aire plus ou moins étendue vers le nord sans s'y retrouver partout.

Parmi ces traits, je ferai une revue rapide de ceux que j'ai étudiés en détail dans ma thèse telle que je l'ai soutenue. J'étudierai plus longuement des traits qui m'avaient échappé lors de ma première rédaction.

Je passe donc rapidement sur les traits suivants :

1) Le développement d'un *r* adventice dans les mots renfermant PL ou BL et dont la syllabe précédente commence par une dentale, ainsi *étrubyō* pour « chaumes » à Commenailles et La Loye.

2) L final de syllabe devant consonne labiale > *r* au lieu de se vocaliser ; ainsi « terrier de renard » se dit *bworm* < BALMA à Tarcenay ; « aubépine » se dit *órbæpē* à Brans ; à Vauthiermont, « une grosse main » est *èn tèrp* (< TALPA), « panais » se dit *tèrpē d wéé*, « patte d'ours ».

3) Q(W) intervocalique aboutit sporadiquement à *g* dans EQUA (une *igue* à Courvières est « un cheval qui ne vaut plus rien », « une personne qui n'est bonne à rien ») ; dans AQUA, qui se dit *èg* à Commenailles, dans AQUARIU : on trouve les formes *agà*, *āgè*, *āgé*, *ógé* jusqu'au nord de la Haute-Saône ; peut-être dans SEQUERE : les formes *sèg*, *sègr*, *ségr*, *sèugr* se trouvent à Fougerolles et dans la partie du département de la Haute-Saône située sur la rive droite de la Saône.

4) La pénultième atone s'est trouvée parfois maintenue plus longtemps. Je n'en donne qu'une série d'ex., celle des mots où il y a apocope de la syllabe finale ; le phénomène est fréquent à l'est de notre domaine jusqu'à Vauthiermont :

CANAPU, « chanvre » > *teèn*, *teēn*, *teèn* ;

TEPIDUS, « tiède » > *tèv*, *tév* ;

LACRIMA, « larme » > *lāgr*.

Il est vrai qu'il s'agit là d'une tendance provençale ou francoprovençale, et non d'une loi phonétique qui opposerait radicalement le provençal et le francoprovençal aux dialectes d'oïl.

J'en arrive maintenant à des traits sur lesquels j'ai réfléchi depuis ma soutenance.

1) Le groupe SCL.

Dans les parlers francoprovençaux, le traitement de SCL concorde avec celui de KL en position initiale ou appuyée (alors qu'en français, la guttuelle disparaît entre les deux consonnes).

Étudions donc les mots « mâle » au sens de « chanvre femelle », type « crémacle » = crêmaillère ; « démêler » (les cheveux).

Nous n'avons obtenu le nom du chanvre femelle qu'aux Hays, où on nous a donné *mālēr* « pied qui porte la graine » ; nos témoins ne se rappellent plus guère la culture du chanvre. Mais le *FEW* (VI, 427 a) donne pour notre domaine Plancher *macle*, Ajoie *maîche* (*mē'ha*) ; Sancey (près de Chazot) *mache* ; Grand-Combe (près des Combes) *malu*, *mākl* ; les Fourgs (près de Remoray) *maicq'llou* (*mēklu*) ; Mesnay (non loin de Tourmont) *mākiou*.

Le type ancien « crémacle » du bas latin *CREMASCLU n'apparaît pas partout. Il reste qu'il aboutit à *kmēçē*, *kmēkyē* à Commenailles, à *kmētyu* à Sombacour, en face de *kmēy* à Remoray, de *kumāy* à La Longeville. On remarque la concordance à peu près parfaite à Commenailles et Sombacour du traitement de *SCL* et du traitement de *KL* en position initiale ou appuyée : pour « clef », Commenailles dit par ex. *çē* ou *kyē*, Sombacour dit *kyā*.

Le type « démêler » est encore plus instructif parce qu'on l'a relevé plus souvent. Voici les localités du sud et de l'est dans lesquelles le groupe *SCL* suit le traitement de *KL* en position initiale ou appuyée :

Besain : *démēkyē* ;

Lemuy : *démētyé* ;

Les Rouges-Terres : *dēmo:syē* ;

Saint-Ursanne : *démāsyē* ;

Levoncourt, Bure, Réchésy, Romagny : *démāçē* ;

Courchapoix : *dēmōçē*.

Plus au nord, apparaît le *l* français, par ex. *démālē* à Bessoncourt, *démōlā* à Grosmagny.

Ainsi ce trait francoprovençal remonte dans notre domaine au nord-est jusqu'à Romagny.

2) T, D intervocaliques dans les mots « bouleau » et « moelle ».

— « Bouleau ».

On a noté :

a) à Lemuy *byulō* (f.) ; à Sombacour, Châtillon, Chambornay, Chazot, Mancenans, Athesans *byul* (f.) ;

b) à Filain, Landresse, Tarcenay, Saône *byul* (m.).

Ailleurs, à l'ouest, au nord et à l'est, outre la forme *buy* (m.) de Commenailles, les formes :

bul (tantôt m., tantôt f.) ;

bulō, bulēy, bulay (m.) ;
bulyé, bulé, bulè, bulī, bulīé (m.).

Les formes féminines *byulō, byul* viennent de *betulla*. Les formes masculines *byul, bul* résultent — je cite le *GPSR* — « soit d'un mélange du type féminin avec le type masculin *betullus*, soit plutôt d'un changement de genre » dû à l'influence des mots masculins tels que fr. « bouleau », pat. *bulyé, bulè*, etc., ces dernières formes étant dotées du suffixe -ARIU.

— « Moelle (de sureau) » ne se trouve pas partout. On dit plutôt « cœur » ou fr. r. « mitan ». On a relevé :

- a) *myāl* à Chissey ; *myōl* à Guyans-Vennes, Vandoncourt, Saint-Ursanne, Bure, Réchésy, Romagny, Vauthiermont, Chagey ; *myō* à Levoncourt ;
- b) *māl* à Corravillers, Melisey, Bessoncourt ; *mōl* à Fresse ; *mul* à Fougérolles ; la forme française *mwāl* (ou *mwéł*) à l'ouest.

Pour « bouleau » comme pour « moelle », les formes en *y* (*byul, myōl*, etc.) représentent le traitement francoprovençal ; *bul, māl, mōl*, etc., le traitement français des bases primitives **beoul, *meoul*. Rien d'extraordinaire que pour « moelle » des formes francoprovençales remontent à l'est jusqu'à Vauthiermont. Il est plus curieux que pour « bouleau », des formes francoprovençales aient progressé — ou subsisté — vers le nord jusqu'à Filain et Athesans. Comme d'autre part inversement on note la présence de formes en *boul-* dans la partie francoprovençale de la Suisse romande, on est amené à conclure avec le *GPSR* « qu'il y a eu un certain flottement entre les deux traitements ».

3) Un dernier fait francoprovençal — provençal aussi d'ailleurs — ne fait cette fois qu'une très timide apparition dans nos parlers. Il s'agit du maintien de l'occlusive sourde intervocalique après AU. Pour être maintenus, il a fallu que K, T aient été traités comme intérieurs appuyés, ce qui revient à dire que U aurait gardé au moins jusqu'à l'époque de la sonorisation puis de la chute des sourdes intervocaliques un caractère consonantique assez marqué. Qu'en est-il chez nous ?

AUCA ne présente aucune forme en *ɛ*. On relève seulement outre la forme française les formes simples *ōy, wōy, uy, uīy*, les formes pourvues d'un suffixe diminutif *wèyot, wéyot, uīyot*. Les formes en *ɛ* n'apparaissent que dans le Poitou, le Centre, la Vienne et l'Indre.

De ce mot, on peut rapprocher le mot correspondant à l'a. fr. *plotte* et signifiant « billot » que nous trouvons avec les formes *pyot* à Louvatange et Étrepigney, *plut* à Avrigney, *pyāt* à Broye-les-Pesmes. Mais ce mot,

M. von Wartburg le range à cause de son sens sous le néerlandais *blok*, « billot », et non sous l'adj. PLAUTUS « plat, large en parlant des pieds » en ajoutant toutefois : « Il est possible que PLAUTUS ait agi phonétiquement. » De toute façon, le maintien de *t* ne peut être dû à une influence francoprovençale, parce que *plotte* se trouve même en Belgique.

Seraient peut-être plus révélateurs de l'existence ancienne d'un ancien **piote* franc-comtois au sens de « pied » ou de « patte » venant de PLAUTUS des mots dérivés de PLAUTUS conservés dans nos glossaires et qui gardent un *t* : *pyotō*, « piéton », « facteur postal » (Richenet, *Le patois de Petit-Noir*, Jura, 1896, Petit-Noir, près d'Annoire) ; *pyotō*, « pédale de rouet » (Roussey, *Glossaire du patois de Bournois*, Doubs, 1894, Bournois près de Voillans ; Vautherin, *Glossaire du patois de Châtenois*, Territoire de Belfort, 1896) ; *piotot*, « petit pied d'enfant » (Contejean, *Glossaire du patois de Montbéliard*, 1876). Ces mots ne sont pas des dérivés de PES. Les dérivés de PES en effet, qui ne manquent pas, ont des formes autres : *piṭnā*, « piétiner », *piṭēsnā*, « marcher à petits pas », *rāpiṭā*, « refaire le pied d'un bas usé » à Bournois, *rompietai* à Châtenois, *pietenai*, « piétiner », *pieton*, « pied de bas » à Montbéliard. Rien n'empêcherait donc de conclure, d'après *pioton* et *piotot*, à l'existence ancienne de **piote* : de la forme *nukē*, « nouer » à Réchésy, on a bien conclu à l'existence ancienne d'une forme **nuk*, « noeud » (alors que la forme actuelle est *nu*). Il est vrai que *t* n'est pas *k*, et que pour *t* on peut penser à un élargissement de suffixe, le même qu'on a en français dans « cailloutis », sur « caillou », « abriter » sur « abri », « éreinter » sur « rein ».

Intéressant surtout le mot qui signifie « s'enrhumer ». Ce mot dér. de RAUCUS > *s ărăenē* à Montécheroux, *s ărătenă* à Grosmagny, *s ărătenē* à Châtenois, Vauthiermont, Réchésy, en face de *s ărăyi* à Villers-Grélot, Mancenans, Gouhelans, Chazot, Châtillon-le-Duc ; *s èrăyi* à Saône ; *s èrăyé* à Tarcenay ; *òrăyī*, « enroué », à Landresse. Les formes en *ε* seraient-elles francoprovençales tandis que les formes en *y* sont des formes du nord ? C'est ce que pensait Jud, dans les « Observations sur le lexique de la Franche-Comté et du francoprovençal », *Mélanges Pope*, et J. Pignon dans *L'évolution phonétique des parlers du Poitou* : dans notre domaine en effet, *k* précédent *a* et suivant même une voyelle d'arrière, tombe en développant un *y* : on vient de voir les formes prises par AUCA, qui toutes contiennent un *y* ; il y a de même formation plus ou moins apparente de *y* dans les formes prises chez nous par CARRŪCA, « charrue », par BŪCĀTA, « lessive ». Il est vrai que M. von Wartburg voit dans *s ărăyi* l'influence d'un dér. de « rouille » et que le français régional de chez nous sent cette parenté,

puisqu'on dit pour « je suis enroué » « je suis rouillé ». On aurait alors deux types en présence : le type influencé par « rouille » et le type francoprovençal, et non la forme d'öil en face de la forme francoprovençale.

En somme, les aires du maintien de l'intervocalique sourde après AU ne coïncident absolument pas ; l'influence francoprovençale sur certaines de nos formes est probable, non évidente.

Pour le vocalisme, je passe sur un fait bien connu : A accentué + M ou N + voyelle autre que A > ã dans nos villages francoprovençaux, bien sûr, mais aussi dans deux de nos villages d'öil, Landresse et Le Russey. Au Russey, on dit *fã* pour « faim », *mã* pour « main », *pã* pour « pain ». J'ai montré dans ma thèse que le phénomène était en régression et avait dû remonter jadis jusqu'à Besançon.

J'insiste cette fois, parce que je ne m'y étais pas arrêtée d'abord, sur le traitement de la finale ATA > ã de Courchapoix (Val Terbi, Jura bernois). A Courchapoix, on a noté *ãnã*, « année » ; *djornã*, « journée » ; *mètnã*, « matinée » ; *djalã*, « gelée » ; *busã*, « moment » (dér. en -ATA de *bousa*, « pousser ») ; *võprã*, « après-midi », en face de *prè*, « pré ». On a rapproché la forme *prã* < *PREDA, relevée aussi à Courchapoix (*prã d mutõ*, « troupeau de moutons »).

Cette nasalisation est-elle une preuve de la conservation de l'A final, autrement dit est-elle un trait francoprovençal ?

Oui, pour Duraffour, qui écrit dans ses *Phénomènes*, 1932 : « La nasalisation s'est produite sur la finale atone, à l'époque où elle existait... et de là, elle s'est transportée sur la voyelle accentuée : ā > ã > ã ». Cette nasalisation impliquant le maintien des timbres de a accentué et final — je cite Duraffour — « permet de rattacher son aire au francoprovençal ».

Non, pour M. Hasselrot qui, dans le compte rendu de la thèse de Kjellen, 1945-1946, ne voit pas dans ã < ATA « une preuve suffisante de la conservation soit de a tonique, soit de a final, soit encore de tous les deux ».

La question a été reprise l'an dernier par M. Bürger au colloque de Neu-châtel. M. Bürger, après avoir groupé les mots qui ont évolué de la même façon : *sã* < SETA ; les lieux-dits *prã* < PRATA ; *krã* < CRÉTA, « terrain rocailleux » — il aurait pu ajouter *kornã* dér. de « corner » qui dans le Val Terbi désigne une « langue de pré, plus ou moins triangulaire qui avance dans une forêt ou dans un autre terrain », après avoir circonscrit l'aire de cette évolution, après avoir recherché à quelle époque le phénomène apparaît dans les documents écrits, a rapproché cet ã < ATA sur cette lisière du francoprovençal d'un même ã < ATA rencontré par M^{me} Escoffier dans une

autre zone frontière du francoprovençal, en bordure de la poussée française de la région de Roanne et a montré qu'on ne pouvait rendre compte de cette nasalisation autrement que par la nasalisation d'*A* final qui de là aurait gagné toute la diphthongue. Il donne plusieurs arguments, parmi lesquels le plus décisif est l'opposition que j'ai relevée moi-même à Courchapoix entre PRATA > *prã* et PRATU > *prè*. Pourquoi cette nasalisation de la finale ? L'élément accentué épuisant la tension musculaire, le voile du palais s'abaisse et provoque la nasalisation du 2^e élément vocalique ; il s'agit en somme d'une nasalisation par fatigue. On conçoit facilement d'autre part que la nasalisation de *A* accentué ait empêché sa palatalisation. Si on accepte cette explication, il faut évidemment expliquer autrement *sã* < SETA, *prã* < **preda*. Il faut imaginer par ex. EDA > *eya* par chute de l'intervocalique et diphthongaison de *È* accentué > *ã*.

Finalement, nos formes en *ã* de Courchapoix semblent bien être francoprovençales puisqu'elles supposent le maintien de *a* final.

II. — Deux autres traits francoprovençaux se trouvent couvrir toute la Franche-Comté, autrement dit séparent le franc-comtois et le francoprovençal du lorrain. Comme ils sont très connus, je ne fais que les signaler.

Le 1^{er} : le groupe MN intervocalique :

il devient généralement *n* en francoprovençal et en franc-comtois ;

il devient régulièrement *m* en lorrain. Citons nos formes comtoises *sãñè*, *sãñā*, « semer », *sun*, *sãñ*, *son*, « sommeil » ; *asãñā*, *asãñè*, « assommer » ; *fãñ*, *fon*, « femme » ; *ètãñā*, *ètãñè*, *ètonè*, « entamer » ; *ãñ*, « homme ».

Le 2^e : les groupes PR, BR à la finale :

ils deviennent *vr* en francoprovençal et en comtois ;

ils deviennent *v*, *f* dans les Vosges. Citons pour « lièvre » nos formes *livr*, *yïvr*, *yèvr*, *yévr* en face des formes vosgiennes *lyév*, *lyèf* ; pour « chèvre » notre forme *eïvr* en face des formes vosgiennes *eyév*, *teèv* ; pour « couleuvre » nos formes *kulévr*, *koluvr* en face des formes vosgiennes *kolyéf*, *kolyév*.

Ainsi, dans la Franche-Comté d'oïl, on relève de nombreuses traces de francoprovençal, qui d'ailleurs tendent souvent à disparaître ou à régresser vers le sud.

Il semble bien qu'il faille en conclure que le francoprovençal a régné autrefois sur l'ensemble de la Franche-Comté. Sous quelles influences aurait-il régressé ? Probablement sous l'influence du parler directeur de Besançon « qui s'était orienté vers le nord de la France » (je cite Jud). Besançon était la ville la plus importante des Séquanes — celle qui avait

frappé César —, la seule véritable ville après les invasions barbares, ville épiscopale depuis le moyen âge ; à partir du XIII^e siècle, république urbaine distincte du Comté, ville libre impériale, maîtresse de ses destins. Or Besançon était plutôt tourné vers le nord que vers le sud. Qu'on regarde seulement ses monuments religieux. Tout composites qu'ils sont, ils témoignent pourtant de l'existence d'une architecture locale. Or les deux absides opposées de la cathédrale Saint-Jean l'apparentent aux grands édifices religieux rhénans et germaniques. Dès lors, les grandes limites politiques et religieuses à considérer sont non pas celles du sud, celles par ex. des diocèses de Lyon et de Lausanne, mais celles entre Séquanes et Leuques, entre Provincia Maxima Sequanorum et Prima Belgica, entre Portois et Pagus Calvomontensis, entre diocèse métropolitain de Besançon et diocèse métropolitain de Trèves (ou si on veut, entre diocèse de Besançon et diocèse de Toul).

Ces limites se trouvent correspondre *grossost modo* à la limite géographique du massif des Vosges, cette dernière rendue encore plus sensible à l'est par l'accentuation du relief des Vosges cristallines qui dans cette région dominent au Ballon d'Alsace à 1 216 m et se dressent, coupées par deux seuls cols, entre les vallées haut-saônoises et la vallée de la Moselle. Il semble décisif au reste qu'on n'ait jamais relevé aucun trait franco-provençal au nord de ces limites.

Colette DONDAIN.